

Le 7 octobre 2019

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le septième jour du mois d'octobre 2019 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Micheline Dufour, Carole Dansereau, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

Le conseiller Jean-Pierre Morlat est absent.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

7 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30.

- 161-19 Adoption de l'ordre du jour  
Proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Carole Dansereau  
ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

\*ADOPTÉ\*

- 162-19 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 23 septembre 2019  
Proposé par Micheline Dufour  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU que les procès verbaux de l'assemblée ordinaire du 3 septembre 2019 et de l'assemblée extraordinaire du 23 septembre 2019, soient adoptés tel que rédigés.

\*ADOPTÉ\*

La première période de questions est ouverte à 19h35.

- 163-19 Autorisation de dépenses pour le service incendie  
Proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Roger Santerre  
ET RÉSOLU d'autoriser le graissage du camion tanker du service incendie pour un montant de quatre-cent (400) dollars.

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

\*ADOPTÉ\*

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel du mois de septembre 2019.

- 164-19 Comptes à payer  
Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (août ) payé	1 030,85
Cotisations employeur provinciales (août ) payé	2 975,41
Élus payé	2 217,19
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	8 433,93
Serge Harbec (balayeuse pour entretien salle communautaire) payé	172,44
Préposé à l'entretien et aide voirie payé	1 532,76
Pompiers	2 616,92
Suzanne Marcoux (achat téléphone et clavier ordinateur ) payé	109,95
Denis Drouin (Nettoyage branches et troncs barrage)	500,00
Denis Thibault (inspections échelles SSI)	244,32
Carole Dansereau (hébergement colloque Trois-Rivières)	248,32
Martin Deshaies (2 heures formation à Réal site de traitement)	50,00
Daniel Tétreault (km et hébergement congrès FQM)	497,25
Sani-Éco (recyclage 6,26 T collecte août, 4,57 T collecte septembre)	871,63
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydra-Québec (éclairage public ) payé	273,85

Hydro-Québec (caserne) payé	232,97
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage) payé	49,12
Hydro-Québec (site de traitement) payé	889,97
Vidéotron(caserne /deux mois) payé	164,92
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	242,70
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, eau) AOÛT 2019 PAYÉ	468,55
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, eau, papier toilette) SEPTEMBRE 2019	475,40
Petite caisse (timbres, envois recommandés, eau, café, produits nettoyants)	200,00
Postes Canada (envois communiqués Fête dans !rang)	525,63
Poste Canada (frais envois journal l'AMI)	39,28
Purolator (frais de transport échantillons eaux usées et eau potable )	10,78
André Paris inc.( débroussaillage 2ème coupe bords de chemins 2019)	1 494,11
Les Entreprises Denexco (nivelage bout du rang Duquette)	137,97
J.A.Beaudoin Construction ltée (pierre 0-3/4)	114,98
Concassage Pelletier (chaux pour roseaux au site de traitement)	57,49
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie)	61,75
Rona Lesvesque (scellant et couteau à joint)	41,48
L'Homme & fils (Bouche fissure, néons )	1 213,73
DJL Rive Sud (asphalte froide en sacs)	259,56
Claude et François Phénix et fils inc. (réparations lumineaires )	166,14
Tech. no Feu inc (test de pompe, autopompe)	74,74
Garage Raymond inc. (Batterie pour le tanker du service incendie)	427,71
Papeterie Coupai (papier 8,5x11 et 8,5x14, agenda, crayons)	176,85
Orizon Mobile (batterie SSI)	131,65
Moteurs électriques Guertin inc (fusible et frais de service - site de traitement)	124,63
Excavation David Frégeau inc. (Achat du ponceau rang St-Charles)	19 734,00
Pompex inc. (compteur PP1 )	89,68
Tetra Tech QI inc. (réunion démarrage, visite lieux, collecte de données pavage St-Charles)	2 127,04
Christian Labecque (coupe , élagage et déchiquetage un arbre et trois souches parc Fournier)	800,00
Mécanique Laco inc. (réparation pneu tracteur, nettoyeur SSI)	71,09
John Deere Financial (filtreurs, huile entretien véhicules service incendie)	122,29
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie et tracteur voirie)	337,50
Paradis Lemieux Avocats (honoraires professionnels dossier 0174-48087, site de traitement)	13 111,98
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 2 mois)	301,24
Biovet inc. ( analyse d'eau potable 1 mois)	14,34
Ville de Bedford- loisirs (Gâteau fête des aînés et contribution repas Euro-Spa / 11 personnes)	129,00
Ville de Bedford (collecte du verre ,354 Tet 0,343T deux collectes)	57,77
Ville de Bedford ( honoraires préventionniste et Quote part aréna 2/2)	9 369,08
Ville de Bedford (collecte matières résiduelles septembre 2019)	6 336,33
Société Assurances Automobiles du Québec (vignettes inspections véhicules incendie) payé	22,80
Cauca (entretien et licence logiciel)	172,46
Visages Régionaux (Accompagnement démarche - stratégie d'attraction)	1 437,19
Marquage et Traçage du Québec (lignage de rues 2019)	3 683,00
Toilettes portatives Sanibert (toilette portative H de V)	143,72
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats et rédaction règlement.)	896,80
MRC Brome Missisquoi (Demande de permis pour remplacement ponceau St-Charles) payé	100,00
	88 807,35

*Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2019.*

**\*ADOPTÉ\***

165-19 Démission du conseiller Gaston Chouinard au poste no 2  
Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU que le Conseil municipal prend acte du dépôt de la lettre de démission du conseiller, au siège no 2, Gaston Chouinard et de la vacance du poste.

La date de scrutin sera annoncée par la directrice générale à la prochaine assemblée soit le 4 novembre 2019.

**\*ADOPTÉ\***

166-19 Règlement no 389-15 sur le crédit de taxes foncières  
Proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU d'annuler le règlement no 389-15 concernant le crédit de taxes foncières étant donné une problématique au niveau de la conformité de ce dernier.

\*ADOPTÉ\*

167-19 Programme d'aide à la voirie locale pour les travaux de remplacement du ponceau rang St-Charles  
Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU que les dépenses du remplacement du ponceau dans le rang St-Charles soient affectés au programme d'aide à la voirie locale, volet des projets particuliers d'améliorations par circonscription (PPA-CE).

\*ADOPTÉ\*

168-19 Contrat de déneigement du chemin de la Grande-Ligne et principale 2019-2020  
Proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Robert Gaboriault  
Et résolu mandater l'entreprise Transpoll Hanigan inc pour réaliser le contrat de déneigement et d'entretien d'hiver du chemin de la Grande-Ligne et de la rue Principale sur 4.36 km, pour la saison 2019-2020. Le montant de ce contrat est de 18 778 \$ plus les taxes applicables et comprend la fourniture et l'épandage des abrasifs et des fondants;

L'entreprise s'engage à respecter toutes les directives et demandes du devis du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports qui sera joint au contrat à intervenir entre la municipalité et l'entreprise.

La directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

169-19 Déneigement des espaces municipaux 2019-2020  
Proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Micheline Dufour  
ET RÉSOLU:  
De donner le contrat de déneigement des espaces municipaux à Déneigement Cloutier, le plus bas soumissionnaire de l'appel de propositions. Le montant sera :

- de quatre cent (400) dollars pour le déneigement de l'accès au garage municipal;
- de mille sept cent (1700) dollars pour le stationnement et les accès de l'hôtel de ville;
- de quatre cent (400) dollars pour la caserne;
- et de cinq cent (500) dollars pour la borne sèche du rang Saint-Édouard et celle du chemin Saint-Charles;

Le déneigement de la borne sèche du rang Saint-Joseph sera effectué par M Sylvain Duquette comme les années passées ;

La directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à ces contrats.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

170-19 Offres de service pour le système d'alerte à la population concernant la préparation aux sinistres du Ministère de la Sécurité civile  
Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Carole Dansereau  
ET RÉSOLU que les membres du Conseil accordent le contrat à la firme Municito (système d'alerte à la population), plus bas soumissionnaire, pour un montant de cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599) dollars par année. Le contrat de service de Municito est d'une durée de 3 ans, au même prix sans augmentation .

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

171-19 La Fabrique de Notre-Dame/ compte de taxes 2019

Attendu que la Fabrique de Notre-Dame n'aurait pas reçu son compte de taxes et n'ont pas pu faire le paiement selon les échéanciers;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'autoriser l'annulation des intérêts encourus, concernant le compte de taxes de la Fabrique Notre-Dame-des-Anges, pour un montant de soixante treize dollars et quarante et un sous (73.41).

\*ADOPTÉ\*

172-19 Municipalité alliée contre la violence conjugale

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la libellé de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU de proclamer la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge alliée contre la violence conjugale.

\*ADOPTÉ\*

La deuxième période de questions est ouverte à 20 :30.

La levée de l'assemblée est demandée par Roger Santerre à 20 :35.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière